

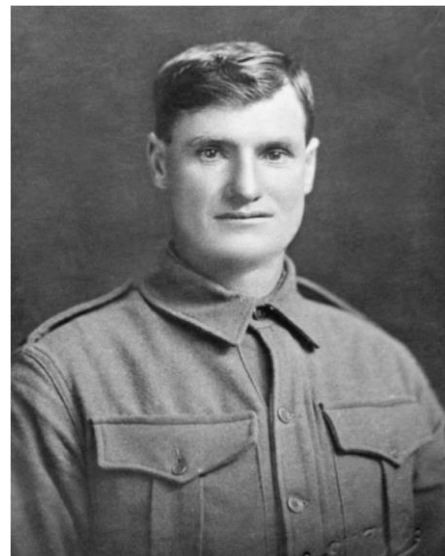


Ambassade d'Australie en France

Prix Sadlier Stokes Edition 2019



Lieutenant Clifford Sadlier



Sergent Charles Stokes

*Un Prix de mémoire pour se rappeler du
sacrifice des soldats australiens en France*





Présentation du Prix Sadlier Stokes 2019

Le Prix Sadlier Stokes a été créé par le Gouvernement australien en 1989 pour rendre hommage au courage extraordinaire du Lieutenant Clifford Sadlier et du Sergent Charlie Stokes lors de la bataille décisive de Villers-Bretonneux le 25 avril 1918.

Le Prix Sadlier Stokes est ouvert à l'ensemble des établissements scolaires français (écoles primaires, collèges et lycées). Il est remis chaque année par l'ambassade d'Australie en France lors des commémorations de la Première Guerre mondiale dans la Somme.

En 2019, pour marquer le 101^e anniversaire de cette bataille clé pour les Australiens et les Alliés, l'ambassade d'Australie attribuera trois prix d'un montant de 1 500 euros chacun et répartis comme suit : une école primaire, un collège et un lycée.

Quels projets seront récompensés ?

Pour être pris en considération, chaque projet devra avoir un lien avec la participation de l'Australie à la Première Guerre mondiale. Ils devront être réalisés dans le cadre de l'année scolaire 2018/19.

Les projets sont ouverts à toutes les disciplines enseignées et pourront prendre toutes formes de support : vidéo, exposition, spectacle, nouvelle, jeu de piste, journal, etc.

Procédure de candidature

Le dossier de candidature, comprenant une présentation détaillée du projet, doit impérativement être envoyé par courrier électronique à info.paris@dfat.gov.au au plus tard le **vendredi 15 mars 2019**.

Des éléments complémentaires pouvant permettre de mieux évaluer le projet (dossier papier, photos, vidéos, etc.) peuvent être transmis au format électronique à la même adresse ou par courrier à : Service des relations publiques – 4 rue Jean Rey - 75724 Paris Cedex 15.

Pour toute question, vous pouvez nous joindre au 01 40 59 34 15.



Exemples de projets



En 2017, l'école primaire Victor Hugo de Poissy (Yvelines) a réalisé un reportage-photo sur le parcours d'un soldat australien pendant la guerre, des tranchées à la signature de l'armistice.

En 2016, le collège Les Coudriers de Villers-Bocage (Somme) a participé à l'étude d'une partie des inscriptions laissées sur les parois du souterrain de Naours entre 1915 et 1919 par les soldats australiens, afin de retracer leur histoire.
Crédit photo : Dominique Bossut INRAP.



En 2016, le lycée Pierre Corneille de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) a réalisé un site internet dédié aux soldats de l'Anzac, comprenant jeux, illustrations et courts articles.

Procédure de sélection

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury constitué de trois membres de l'ambassade d'Australie. Parmi les critères de sélection seront évalués la qualité du projet présenté, son originalité, le degré d'implication des élèves dans sa réalisation, le nombre de personnes directement ou indirectement sensibilisées grâce au projet ou encore les objectifs pédagogiques atteints et la méthode d'enseignement choisie.

Le jury pourra consulter le directeur de l'établissement et/ou le professeur sur le contenu de son projet si cela est jugé nécessaire. Les recommandations du jury seront soumises à l'ambassadeur d'Australie en France, qui prendra la décision finale. Les lauréats seront prévenus en avril 2019.

Le prix sera remis aux lauréats en présence d'officiels australiens lors des commémorations annuelles de l'Anzac Day, le 25 avril, à Villers-Bretonneux (Somme). Un ou plusieurs représentants des classes lauréates pourront être présents lors de la cérémonie.

Dates clés

- **Septembre 2018** : lancement officiel de l'édition 2018 du prix
- **15 mars 2019** : date limite d'envoi du dossier de candidature
- **Avril 2019** : annonce des lauréats
- **25 avril 2019** : cérémonie de remise des prix à Villers-Bretonneux

Contact

Service des relations publiques

info.paris@dfat.gov.au

01 40 59 34 15

